



COMMUNIQUÉ

Ivry-sur-Seine, le 7 octobre 2013

Rythmes : questions à l'AMF et à l'UMP...

Suite aux propos gestionnaires et démagogiques des présidents de l'UMP et de l'AMF, le SEP prend position et interroge ces deux organisations.

Face à la dramatisation sur le coût de la réforme, nous rappelons que tout est question de choix politique. Si certains considèrent qu'il est important d'impulser une politique éducative au sens large afin de tenir compte des rythmes chronobiologiques des enfants, et d'améliorer la qualité éducative dans les structures en charge des loisirs éducatifs et dans l'école -nous en faisons partie-, **d'autres jugent qu'il y a d'autres priorités et préfèrent investir dans leur commune à Meaux sur de la vidéosurveillance à hauteur de 20 millions d'euros. Mais dans ce cas, il faut assumer clairement que l'éducation des enfants relève d'un second plan. Monsieur COPÉ, allez-vous en informer vos électeurs et assumer vos priorités ?**

Sur les taux d'encadrement, l'AMF regrette qu'ils ne concernent que les 3h de périscolaire hebdomadaire liées à la réforme par l'influence de la CNAF. Il eut été intéressant que l'AMF puisse en discuter avec tous les partenaires concernés par cette réforme le 17 mai dernier au CNEPJ (Comité national de Jeunesse et d'Éducation Populaire : instance collégiale officielle qui se positionne sur tous les textes relevant des questions de jeunesse et d'Éducation Populaire) au moment où nous devions tous ensemble formuler un avis. Nous croyons en l'intelligence collective et aurions apprécié de pouvoir échanger et débattre avec eux. **Nous regrettons que ce soit la stratégie du lobbying en coulisse qui ait prédominé pour l'AMF et qui ait amené à réduire les taux d'encadrement.** Le débat est complexe, parce que nous ne parlons pas de la même chose. Lorsque nous parlons des générations futures, des acteurs qui vont fonder la société de demain et qui pourront d'autant mieux le faire si on améliore la qualité éducative aujourd'hui, Monsieur Pelissard parle de « charges », d' « alourdissement de coût ».

Là où nous pouvons nous rejoindre par contre, c'est sur l'inégalité des territoires. **C'est pour cette raison qu'un fond de péréquation efficace entre communes riches et pauvre est nécessaire.**

Nous rappelons à Monsieur Pelissard que les communes sont en charge de l'intérêt général. Les pédagogies actives, et la posture vis-à-vis de l'enfant que proposent les professionnels formés de l'animation vont constituer une bouffée d'oxygène pour le champ éducatif au sens large. Et la qualité de vie et de l'éducation des enfants relèvent de l'intérêt général.

Nous lui posons la question suivante : **« Monsieur Pelissard, si vous aviez été à la**

chambre des députés en 1878 au moment du vote à l'assemblée nationale sur la construction des maisons d'école. Auriez-vous qualifié cette loi de « charges » et d' « alourdissement de coût » pour la République ? Quel aurait été votre vote ? ».

Ce sont les mêmes enjeux dont on parle aujourd'hui et qui étaient mis en avant par Jules FERRY : « C'est, ... par la grande culture intellectuelle que les démocraties puissantes, celles qui visent à un long avenir, s'affirment, s'élèvent et acquièrent leur place au soleil. Quiconque augmente le champ de nos découvertes, quiconque réalise un progrès artistique ou littéraire, quiconque groupe dans une direction scientifique les esprits et les volontés, celui-là, qu'il le veuille ou non, qu'il le sache ou ne le sache pas, travaille à l'éducation de la démocratie : il nous appartient, il est à nous. »

Au SEP-UNSA, nous faisons le pari de l'investissement éducatif ! Et nous restons sur nos gardes. Ainsi nous nous mobiliserons pour que dans 3 ans, à la fin de l'expérimentation sur les taux d'encadrement, nous revenions sur les taux en vigueur en 2012.

Contact presse :

Patrice Weisheimer - 06 63 14 67 31 -
sep.sg@unsa-education.org